

Spezifikation

Muttenz, 28.08.2024



Seite 1 / 3

Client: 10

No. d'article 4610
Huile de tournesol Florin
Bibox à 20 lt.

Florin AG
Fettfabrik
Hofackerstrasse 54
CH-4132 MUTTENZ

Ingrédients

huile de tournesol

Données de base du matériel

Conservation: 10 Monate
Durée de vie restante: 7 Monate

Caractérisation valeur nutritive

100 g contiennent:

Energie (KJ)	3700	Graisse in g	100
Energie (kcal)	900	dont acides gras	
Protéines en g	0	acides gras saturés en g	11
Glucides en g	0	acides gras mono-insaturés en g	28
Sel en g	0.000	acides gras poly-insaturés en g	60
		Acides gras trans en g	<1

Stockage °C 10 bis 17

Chimique / Paramètres physiques

	Limite inférieure	Limite supérieure	Valeurs théoriques	Champ d'information	Unité de mesure
Goût				neutral	
Apparence				blank	
Acides gras libres		0.1			%
Indice de peroxyde Wheeler		1			mÄq/Kg
Indice de réfraction 50	1.4625	1.4644			nD50°C

Les valeurs maximales pour l'indice de peroxyde et les acides gras libres se réfèrent à de l'huile/graisse fraîchement désodorisée.
S'il n'y a pas de réaction dans les 14 jours, nous considérons que cette spécification est acceptée.



No. d'article 4610
Huile de tournesol Florin
Bibox à 20 lt.

Préconisations

Le produit décrit dans cette spécification remplit les exigences de la loi suisse sur les denrées alimentaires ainsi que les directives de l'U.E.

OGM

Florin SA achète et transforme uniquement des matières premières issues de la culture sans OGM, de préférence et dans la mesure du possible en provenance de la Suisse. Aucun produit de Florin SA n'est soumis à déclaration, selon l'ordonnance de l'UE 1829/2003 et 1830/2003 et la législation suisse.

Nous vérifions scrupuleusement le respect de cette directive de fournisseur au moyen d'analyses de monitoring et elle est partie intégrante de notre concept HACCP. Les graines de soja sont distinguées en parties et transportées. Chaque partie est analysée.

En tant que membre de l'Organisation de la Branche Suisse des Céréales, Oléagineux et Protéagineux (www.swissgranum.ch), Florin SA s'engage à respecter le concept commun d'assurance de la qualité. Toutes les mesures sont toujours respectées par Florin SA, aussi bien pour les graines suisses que pour les graines étrangères.

Microbiologie

Le produit décrit dans cette spécification remplit les exigences actuelles de l'ordonnance suisse sur l'hygiène (Ohyg, SR 917.024.1) et celles de la législation de l'UE dans la version actuelle.

Groupe de produits Graisses/huiles (sans eau) Valeurs microbiologiques pour les huiles et graisses (méthode de référence : ISO) :

Germes aérobies mésophiles <100 KBE/g
Enterobacteriaceae <10 KBE/g
Salmonelles n.n./25g
Staphylocoques (coag. pos.) <10 KBE/g
Levures <100 KBE/g
Moisissure <100 KBE/g
E. coli n.n./g
Coliforme n.n./g

No. d'article 4610
Huile de tournesol Florin
Bibox à 20 lt.

Allergènes	contiennent	Contamination croisée possible
Les céréales contenant du gluten (blé, seigle, avoine, épeautre, blé de Khorasan ou leurs tiges hybrides) et les produits dérivés	Non	Non
Crustacés et leurs dérivés	Non	Non
Oeufs et leurs dérivés	Non	Non
Poissons et leurs dérivés	Non	Non
Arachides et leurs dérivés Contamination croisée possible d'huile d'arachide complètement raffinée < 10 g/kg (ne doit pas être déclaré	Non	Non
Graines de soja et leurs dérivés l'huile de soja complètement raffinée ne doit pas être déclarée, selon l'art. 10 et 11, OIDA	Non	Non
Lait et ses dérivés (y compris le lactose)	Non	Non
Noix (Juglans regia) et leurs dérivés	Non	Non
Noix de cajou (Anacardium occidentale) et leurs dérivés	Non	Non
Noisettes (Corylus avellana) et leurs dérivés	Non	Non
Noix de macadamia (Macadamia ternifolia) et leurs dérivés	Non	Non
Amandes (Amygdalus communis) et leurs dérivés	Non	Non
Noix du Brésil (Para nut) (Bertholletia excelsa) et leurs dérivés	Non	Non
Noix de pécan (Carya illinoensis) et leurs dérivés	Non	Non
Pistaches (Pistacia vera) et leurs dérivés	Non	Non
Céleri et ses dérivés	Non	Non
Moutarde et ses dérivés	Non	Non
Graines de sésame et leurs dérivés	Non	Non
Dioxyde de soufre et sulfite dans une concentration supérieure à 10 mg/kg	Non	Non
Lupins et leurs dérivés	Non	Non
Mollusques et leurs dérivés	Non	Non

1ère base réglementaire: Suisse : OIDA